Prévention et maîtrise des risques professionnels

QHSE

14/11/2026

Public et prérequis

Encadrement.

Aucun

Les objectifs

- Etre capable de prendre des mesures organisationnelles dans l'esprit de sécurité de l'entreprise ;
- Etre capable de conduire les actions de prévention dans le cadre des textes réglementaires.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Pédagogie active et participative alternée

- Avec les apports d'informations de l'animateur confirmé en prévention des risques professionnels
- Les mises en pratique des situations sous forme d'études de cas en vidéo
- La définition d'outils adaptés aux situations professionnelles des participants
- La remise de supports de stage

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Principes juridiques de base

- Rappel des obligations légales
- Responsabilité pénale des opérateurs et de la hiérarchie en matière d'accidents du travail
- L'inspection du travail, la C.A.R.S.A.T (ingénieur conseil, contrôleur)
- Les habilitations réglementaires
- La signalisation de sécurité et de santé sur les lieux de travail

L'organisation de la prévention active

- La prévention de terrain et le C.H.S.C.T. (rôle et missions)
- Les moyens mis en œuvre : notion de sécurité intégrée
- Les services de prévention et moyens de lutte contre l'incendie
- Les services de secours, la médecine du travail

La gestion du risque – accident du travail

- Les outils du diagnostic des risques :
- Elaboration et respect des consignes de sécurité
- Notion de coût direct et indirect de l'accident du travail et des maladies professionnelles

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Analyse du taux de cotisation accident du travail de l’entreprise
- La déclaration d’accident et l’analyse de l’accident du travail

Prévention et amélioration des conditions de travail

- Ergonomie et organisation = notion d’études des postes
- Aménagement des installations d’équipements de travail
- Moyens et outils d’analyse méthodique des risques : en fonction de l’activité de l’entreprise
- Gestion des risques particuliers : chimiques, vapeur, électriques, incendie, bruit, etc. …
- Diagnostic des dysfonctionnements : les manutentions manuelles et mécaniques
- Les protections : équipements individuels, respect de l’environnement et contrôle des nuisances

Modalité d’évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3